



CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

## Commission des finances

Bottens, le 8 février 2021

Au Conseil communal  
de et à  
1041 Bottens

### Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N° 2021-04

*relatif à la*

### **Demande d'un crédit complémentaire pour l'aménagement de la place de l'Eglise dans le cadre des travaux de séparatif du chemin des Placettes (2020-03)**

---

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet et Michel Panchaud, s'est réunie les 1<sup>er</sup> et 8 février 2021, afin de statuer sur l'objet en titre.

Nous avons posé des questions à M<sup>me</sup> Patricia Riva, municipale responsable, qui nous a renseigné à notre entière satisfaction.

Ce préavis a suscité un vif débat au sein de la commission concernant le rapport coût/utilité.

Lors de la présentation du préavis 2020-03 de l'année passée, il n'y avait pas de montant significatif prévu pour ces aménagements. Dommage que cette réflexion n'ait pas été faite à ce moment.

Il est effectivement opportun de créer ces aménagements pendant la phase de travaux actuelle.

Nous notons que le montant investi, amorti sur 30 ans, ne représente annuellement que CHF 3'000.-.

#### **Conclusion :**

- Vu le préavis municipal N° 2021-04 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

La majorité de la Commission des finances propose au Conseil communal :

1. D'approuver le nouvel aménagement de la place de l'Eglise tel qu'expliqué plus haut.
2. D'engager une dépense d'investissement de CHF 90'000.-.
3. De financer tout ou partie de la dépense par un emprunt contracté auprès d'un établissement bancaire, ce aux meilleures conditions du moment.
4. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum par le compte de fonctionnement 3100.331, la première fois l'année qui suit l'achèvement des travaux.

Les membres de la Commission des finances incorpore

  
David Bailly, Président

  
Patrick Oyon

  
Hervé Pittet

  
Michel Panchaud, Rapporteur